



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Le rôle de perception pour l'imposition des taxes pour l'année 2022 est maintenant terminé et déposé au bureau du soussigné de l'hôtel de ville, situé au 16, rue Saint-Charles. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Les comptes de taxes seront expédiés le 28 février 2022. Toute personne n'ayant pas reçu son compte de taxes dans un délai raisonnable après cette date devra le réclamer à l'hôtel de ville.

Ces taxes sont payables dans les délais mentionnés sur la demande de paiement.

**Donné à Saint-David, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux.**

**Mark McDuff  
directeur général et  
greffier-trésorier**